

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Règlements et Instructions sur la Police des Mines en Belgique,**  
*recueillis et coordonnés par Ad. Breyre, Ingénieur au Corps des  
Mines à Bruxelles.* — Petit in-8° (21 × 14) de 260 pages, édité par  
L. Narcisse, rue du Presbytère, 4, Ixelles-Bruxelles.

1° Type de bureau, sur papier velin solide, broché, couverture  
parcheminée. . . . . fr. **2-50**

2° Type de poche, sur papier mince extra, couverture  
souple en moleskine (poids : 210 gr.). . . . . **2-80**

3° Relié en toile souple, papier à volonté . . . . . **3-25**

Ces prix sont ceux de la souscription chez l'éditeur. En librairie, ils sont  
respectivement de **3 francs, fr. 3-50 et 4 francs.**

Il s'agissait de publier une édition nouvelle des Règlements belges sur les mines, la précédente étant épuisée, et d'ailleurs nombre de modifications et additions ayant été introduites par arrêtés récents. M. l'Ingénieur Breyre, qui avait entrepris cette tâche, conçut le projet de donner à cette publication, qui n'était précédemment que la juxtaposition pure et simple des divers arrêtés et règlements en vigueur, une forme entièrement nouvelle qui rassemblât les dits règlements dans un ordre logique et en un véritable manuel de la réglementation minière belge.

Non content de cette innovation, M. Breyre en introduisit une autre, bien plus importante, et qui devait donner à l'œuvre son maximum d'utilité :

Dès leur promulgation, nos règlements ont donné lieu à de nombreuses instructions et circulaires interprétatives. Parmi celles-ci, les unes ont été, au fur et à mesure de leur émission, publiées dans les *Annales des Mines de Belgique*; d'autres, notamment celles antérieures à ce recueil, n'ont pas été publiées du tout, et beaucoup, restées éparses dans divers dossiers, étaient devenues pratiquement oubliées, sinon des Ingénieurs des mines, du moins de la plupart des Directeurs, Ingénieurs et Conducteurs de Charbonnages, si intéressés à les connaître.



M. Breyre s'est donné la peine de les rassembler, de les trier, d'en élaguer celles tombées en désuétude par la force des choses, et de les répartir suivant leur objet, à la suite ou en note de chacun des articles des règlements.

A noter, parmi les instructions intéressantes que l'auteur du Recueil que nous examinons a ainsi mises en lumière à la bonne place, la circulaire datée du 8 juin 1886, dite assez improprement « confidentielle », par laquelle le Directeur général des Mines Van Scherpenzeel-Thim commentait d'une façon si claire et si complète le règlement de 1884.

Ainsi constitué, le manuel de M. Breyre forme un *vade mecum* d'une consultation facile et de la plus haute utilité, non seulement pour les Ingénieurs des Mines et les Délégués ouvriers, mais encore et surtout, pour MM. les Directeurs, Ingénieurs, Conducteurs, et Portions de charbonnages, en un mot pour tous ceux ayant soit à faire observer, soit à observer dans leur véritable esprit les règlements miniers.

Cet ouvrage sera aussi très utile pour MM. les Etrangers qui désireront connaître l'état de la Réglementation minière en Belgique et seront ainsi à même de l'examiner aisément et d'un seul ensemble.

Ajoutons que pour faciliter encore la consultation de son Recueil, l'auteur a indiqué en marge à chaque article, en un texte concis et en caractères bien lisibles, l'objet et la portée de cet article ; une table des matières détaillée et bien coordonnée facilite encore les recherches.

V. W.

**Précis du Cours de Statistique générale et appliquée, par ARM. JULIN,**  
*Directeur à l'Office du Travail.*

Un livre de deux cent cinquante pages avec une préface par M. A. DE FOVILLE, de l'Institut de France. C'est le cours fait à l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers par l'auteur, avec la compétence acquise dans la Direction d'un des rares services de statistique de l'État qui ait produit des travaux de valeur.

Comme le dit très judicieusement M. DE FOVILLE dans sa préface, « La statistique, comme toute science, comme toute méthode, ne s'improvise pas. Pour comprendre et parler cette langue, dont les mots sont des chiffres, il faut l'avoir apprise. Voilà pourquoi la sta-

tistique, après bien des résistances, a su se faire admettre dans l'enseignement de la plupart des grandes écoles commerciales, industrielles et financières. »

Il aurait pu ajouter : Voilà pourquoi les travaux dits « statistiques » faits par nombre d'administrations publiques sont, à de rares exceptions près, des amas de chiffres recueillis Dieu sait comme, insérés dans des cadres désuets et interprétés avec une plaisante naïveté !...

Tout le monde a besoin de la statistique : le commerçant, l'homme d'affaires, le financier, le législateur ; elle est organisée d'une manière plus ou moins heureuse et à divers points de vue, dans nombre de bureaux industriels, dans les entreprises de production (1), dans les associations et organismes qui groupent les industriels et dans divers services de l'État.

Mais, le caractère public et général des statistiques faites par les Administrations de l'État, l'usage auquel elles sont destinées, exigent qu'elles soient bien faites : nous y avons tous intérêt. Le moyen le plus logique et le plus économique serait de rassembler tous les organismes épars en un Office de Statistique qui, dans les diverses voies, exécuterait ses travaux en procédant scientifiquement.

Le livre de M. Julin sera donc accueilli avec satisfaction par tous les hommes de bonne volonté, par ceux qui trouvent que tout est perfectible : ce livre, modestement intitulé « précis » s'adresse à tous : c'est un cours admirablement gradué qui fait pénétrer avec aisance dans la technique de la statistique et dégage très nettement les principes généraux. Il est concis, ce qui est un gage du travail personnel de l'auteur, et il est pourvu, après chaque paragraphe, de la nomenclature de sources nombreuses.

L'ordonnance en est logique : la première partie traite successivement de la méthodologie théorique et technique, où sont exposés notamment les modes de relevés direct et indirect, la critique des éléments recueillis, le dépouillement, l'exposition des résultats et leur interprétation.

La seconde partie est consacrée aux applications : successivement, les statistique industrielle et agricole sont envisagées, puis celles des échanges, des transports et des prix.

Nous ne pouvons songer, dans cette brève notice, à donner une idée plus précise du contenu de ces divers chapitres si clairement

(1) Notamment dans les Centrales électriques.